

Commission administrative du SNCS-FSU du 24 octobre 2008

La crise financière, provoquée par les pratiques hautement spéculatives du capitalisme financier met en péril l'équilibre de l'ensemble des sociétés et révèle la duplicité des gouvernants. Alors qu'ils déclarent que les caisses sont vides pour satisfaire les revendications élémentaires des salariés en terme de maintien du pouvoir d'achat ou d'amélioration de carrière, ils trouvent des centaines de milliards d'euros pour renflouer les caisses des banquiers.

Prétextant la réduction des déficits publics, qu'il creuse pour les banquiers, le gouvernement propose la suppression de 30 627 emplois au budget de l'Etat. Pour la mission interministérielle recherche et l'enseignement supérieur (MIREs), ce sont 900 emplois qui sont supprimés, principalement de catégorie C. La mauvaise foi gouvernementale n'ayant pas de limite, cette mesure est présentée sous la rubrique « renforcer l'attractivité des carrières ». De même, les mesures financières nouvelles pour 2009 ne correspondent pas à accroissement réel de 1,8 Mds € mais à une diminution de fait d'un demi-milliard d'euros, en volume, des crédits de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le 1,86 Mds supplémentaire se compose de 0,655 Md d'avantages fiscaux, principalement le crédit d'impôt recherche (CIR), de 0,170 Md de partenariat privé public (PPP) et de 1,035 Md de mesures budgétaires. Le SNCS, comme beaucoup d'autres y compris la Cours des comptes, dénonce l'inefficacité du CIR, qui, de fait est un effet d'aubaine pour les entreprises et n'accroît pas d'un euro le financement de la recherche par le privé. Le PPP concerne des constructions universitaires financées par le privé mais qui devront être remboursées avec les agios pendant les 30 prochaines années. Cette mesure correspond donc à un endettement des universités. Le 1,035 Md restant concerne des augmentations de mesures budgétaires libellées en autorisations d'engagement (AE) dont on ne pourra utiliser que 0,720 Md en crédits de paiement (CP). Ces derniers sont consommés, et au-delà, par l'érosion monétaire pour 0,750 Md (pour une inflation de 3,2%) et par des versements supplémentaires au compte d'affectation spéciale « pensions » (CAS pensions) pour 0,370 Md€. En conséquence le + 1,86 Mds en € courants devient une diminution de - 0,410 Md en euros constants.

De même le soit disant effort de 0,216 Mds pour les rémunérations et les carrières ne correspond qu'à une augmentation pour 2009 de +2,4% ce qui correspond, compte tenu de l'inflation, à une érosion de la masse salariale de la MIREs. A tel point que les directions d'organisme ne savent pas comment boucler leur budget.

La CA du SNCS dénonce la campagne de désinformation de la ministre qui, d'une part, donne des informations à la presse 5 jours avant de les communiquer aux organisations syndicales, et d'autre part, veut faire croire qu'avec ces diminutions, elle va « renforcer l'attractivité des carrières ». et améliorer les rémunérations et les carrières. Le SNCS est fermement opposé à toute politique salariale malthusienne qui favorise un tout petit nombre de personnel au détriment de l'ensemble. Le SNCS milite pour des

améliorations de carrière basées sur la refonte de la grille, sur un corps unique pour les chercheurs, sur une revalorisation du point d'indice et des débuts de carrière.

Aux 900 emplois supprimés dans l'enseignement supérieur et la recherche s'ajoutent 130 chaires mixtes « universités-organismes » qui utilise le financement d'un poste de chargé de recherche pour recruter un maître de conférence ayant un tiers de service. En fait on utilise deux postes pour avoir un tiers de poste d'enseignant. $1 + 1 = 1/3$ selon la mathématique « pécessienne ». En final la campagne 2009 de recrutement du CNRS s'ouvrira pour 300 postes au lieu de 401 en 2008. Soit une perte de 25%.

La CA du SNCS appelle les personnels à se rassembler le jeudi 30 octobre à 10 h à l'occasion du conseil d'administration du CNRS où sera présenté la campagne 2009 de recrutement de chercheurs et à poursuivre l'action au-delà pour obtenir le rétablissement des emplois de chercheurs et d'IT.

La direction du CNRS a pour objectif la fermeture massive d'unités à l'occasion des contrats quadriennaux avec les universités. La CA du SNCS se félicite de la mobilisation des personnels lors du dernier conseil scientifique qui a donné un coup d'arrêt à cette politique, la ministre étant obligée de rappeler que, selon la mission d'Aubert, chaque unité, pouvait avoir une tutelle locale (université) et une tutelle nationale (organisme). Par conséquent le CNRS devait revoir sa politique de « désuimérisation ». La CA du SNCS appelle les personnels du CNRS à refuser tout démantèlement de l'organisme.